

Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche

Destinataires : Chefs de service, chercheurs, étudiants et personnel de recherche des IU/CAU/CR, présidents et coordonnateurs des comités d'éthique de la recherche, professionnels et cadres de la DEUR

Expéditrice : Annie-Kim Gilbert, Ph. D.
Directrice de l'enseignement universitaire et de la recherche

Date : Le 3 juin 2022

Objet : **COVID-19 : Mise à jour des procédures spéciales en lien avec la réalisation des activités de recherche**

Comme la situation sanitaire s'est stabilisée, mais que nous devons tout de même tenir compte des risques associées à la COVID-19 et du caractère évolutif de la pandémie, une mise à jour concernant les procédures spéciales mises en place par l'établissement est de mise.

Ainsi, en date d'aujourd'hui, l'obligation de fournir un plan de mitigation et de signer un formulaire d'engagement est levée. Néanmoins, les mesures de santé publique en place dans le milieu où se déroule la recherche doivent être respectées en tout temps, notamment en ce qui concerne les mesures de prévention et de contrôle des infections, les directives sur le télétravail et l'aménagement des espaces.

Ces éléments, qui peuvent être appelés à changer selon l'évolution de la situation épidémiologique, seront examinées lors de l'examen de la convenance institutionnelle. La situation épidémiologique locale, la disponibilité des ressources ainsi que le caractère de la recherche devront être pris en compte lors de l'élaboration du protocole d'un nouveau projet.

Des outils relatifs aux mesures de prévention des infections et les plans de mitigation restent disponible sur le site Web de la mission universitaire pour utilisation selon le besoin.

<https://ccsmtl-mission-universitaire.ca/fr/ethique-recherche/covid-19>

Bien cordialement.